

NO CONCOURS :	H12-P-03
CORPS D'EMPLOI :	CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
SERVICE :	PLACEMENT ET ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	MADAME DANIELLE MALKASSOFF
SALAIRE :	ENTRE 37 823 \$ et 71 707 \$

Nature du travail

Le poste de conseiller pédagogique au placement étudiant comprend deux volets : placement des finissants en emploi et de recherche de stage, autant auprès des étudiants de l'enseignement ordinaire que la formation continue.

Le poste comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'animation, de support et de rétroaction auprès du personnel. Il comporte également des fonctions de planifications, de développement, d'implantation, d'animation, de gestion et d'évaluation des programmes d'activités relatifs au placement des étudiants.

Quelques attributions caractéristiques

Volet Placement étudiant

Elle ou il met en place des activités favorisant l'aide à la recherche d'emploi (journées carrière, Salon de l'emploi, conférences...)

Elle ou il développe des partenariats avec les entreprises et les organismes susceptibles de contribuer à l'embauche des étudiants finissants, en collaboration avec le programme d'études impliqué dans le dossier de l'alternance travail-études.

Elle ou il assure la coordination des opérations liées à la relance des diplômés tant à l'enseignement ordinaire qu'à la formation continue ainsi qu'auprès des employeurs.

Elle ou il rencontre les responsables départementaux ou des programmes d'études en vue d'arrimer les collaborations.

Elle ou il met en place les structures nécessaires à la création des projets à valeur entrepreneuriale du Collège en collaboration avec certains programmes d'études ou organismes extérieurs.

Elle ou il compile des données sur les stages et sur les emplois. Elle entretient des relations avec les divers intervenants du marché du travail.

Volet Alternance travail-études

Elle ou il valorise le programme auprès des enseignants, des étudiants et des entreprises.

Elle ou il recherche des milieux de stages adéquats pour les étudiants, en collaboration avec les responsables des départements et des programmes d'études.

Elle ou il assure un suivi auprès de la clientèle et des employeurs.

Elle ou il vérifie l'admissibilité des étudiants au programme ATE en collaboration avec le service du cheminement scolaire.

Elle ou il participe à l'organisation pédagogique et à la coordination des programmes d'alternance travail-études, des stages en entreprise et des visites industrielles et soutient le personnel enseignant concerné. Elle ou il peut être appelé à informer et conseiller les employeurs.

Attributions caractéristiques générales

Ce sont les mêmes que celles du plan de classification du personnel professionnel (Édition 2008). Plus spécifiquement mais non limitativement :

Elle ou il a un rôle de support et d'animation pédagogiques auprès du personnel enseignant. À cet égard, elle ou il fait de la recherche pédagogique ou appliquée.

Elle ou il informe le personnel sur les divers programmes de soutien à la recherche, conseille celui-ci relativement aux différentes étapes de l'élaboration des projets de recherche et assure le suivi de ces projets.

Elle ou il collabore au développement d'applications pédagogiques et conseille le personnel enseignant et la direction du Collège dans ce domaine. Elle ou il planifie et organise la formation à cet effet.

Elle ou il conseille le personnel sur des questions relatives au placement.

Elle ou il collabore avec les diverses instances collégiales ainsi qu'avec les instances régionales, nationales et internationales et les organismes publics et privés pour la réalisation de projets.

Elle ou il peut être appelé à participer à des équipes multidisciplinaires de travail.

Elle ou il peut être impliqué dans la coordination, la conception, le développement et la réalisation d'activités, de programmes et de projets à caractère international.

Qualifications requises

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en développement de carrière ou orientation.

Exigences particulières

- Expérience en placement de stage
- Aptitude marquée aux fonctions d'assistance aux étudiants
- Bonne connaissance du français oral et écrit
- Habileté à travailler en équipe

Il est à noter qu'une disponibilité pour travailler l'été est nécessaire afin d'effectuer des visites en milieu de stage.

Période d'affichage

Du 30 janvier au 10 février 2012.

Les candidates ou les candidats devront passer un test de français. Les aptitudes et habiletés seront évaluées en entrevue.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs candidatures, à la Direction des ressources humaines, à l'attention de Monsieur Nicholas Dugal, au plus tard le 10 février 2012 à 16 h30 par courriel à l'adresse suivante : resshum02@cegep-st-laurent.qc.ca. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le cégep de Saint-Laurent souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et applique un programme d'accès à l'égalité pour les personnes suivantes : femmes, autochtones, minorités visibles, minorités ethniques et handicapés.

Autorisation : _____

Date : _____